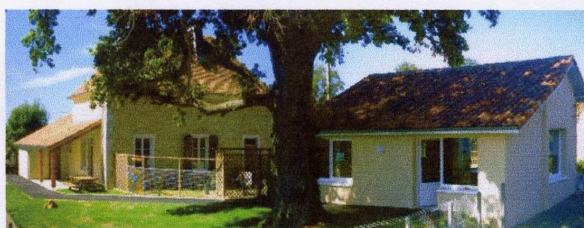


COMMUNE DE BOUILLON

BULLETIN MUNICIPAL

Année 2005



**BONNE ANNÉE
POUR L'AN 2006**

LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année commence.....

L'année 2005 aura été marquée par de douloureuses disparitions prématurées. Deux jeunes de notre village nous ont quittés brutalement.

Un grand vide au sein du Conseil Municipal où Stéphane, qui aimait son village, n'hésitait pas à s'investir et était une figure très appréciée de tous.

De même Chantal - et sa petite fille Manon - que ses attaches familiales lui donnaient souvent l'occasion d'être présente au village.

Une pensée émue à tous les trois et que leurs familles soient assurées de notre soutien et de notre sincère amitié.

Malgré ces moments très difficiles, la vie continue.

Un grand travail au sein du Conseil Municipal a permis de faire aboutir plusieurs dossiers. Des projets à l'étude nous permettrons de faire avancer notre village.

BONNE ANNEE A TOUS

Le Maire,
Jean DARRIBERE

LA VIE DU VILLAGE

VOIRIE

* **Travaux d'entretien courant de la voirie communale** : débouchage des ponts, nettoyage des grilles et entretien des bas côtés.

* **Chemin rural.**

Ouverture du chemin de Suberbucq en prolongement du chemin de l'Eglise, envahi par la végétation. Le nettoyage a été réalisé par l'employé communal. Les excédents de terre des tranchées d'assainissement de la carrière ont permis de le combler en partie haute et d'avoir une largeur de voie suffisante.

* **Voie Communale.**

Création de la voie communale n° 10 de la Fontaine de Laherrère : accès qui dessert également la station d'épuration, avec aussi de gros travaux manuels de nettoyage réalisés par l'employé communal.



* **Aire de Loisirs**

Les apports de terre provenant de l'élargissement de la départementale 262 ont permis de surélever la bordure du Luy, ceci, évitant tout débordement de la rivière en période de crue. Après nivellement une zone a été enherbée ce qui agrémente cet espace autour des tables de pique nique .La mise en place de barrières et piquets évite les accès et stationnements sauvages sur cette partie.

BATIMENTS COMMUNAUX.

*** Logement Las Ferrères**

Changement des convecteurs de chauffage.

*** Salle Polyvalente.**

L'agrément aux normes de sécurité a été renouvelé.

Achat de 56 chaises supplémentaires.

ASSAINISSEMENT.

Les travaux de mise en place du réseau d'assainissement collectif du bourg ont été réalisés.

Dans ce but, la commune a acquis une parcelle de 6160 m² en vue de l'implantation de la station d'épuration et de la voie communale n° 10 citée ci-dessus. Cette voie permet un accès direct à diverses parcelles, à la station d'épuration et à la Fontaine de Lahérrère qui était autrefois un lieu d'alimentation en eau potable de tout le Bourg.

La surface restante, environ 4.000 m², sera enherbée.

Le chantier a débuté le 14 juin 2005, sous la conduite de l'équipe « travaux » du Syndicat des Eaux du Tursan. Un temps propice, une équipe « travaux » efficace, ainsi que la bonne volonté des riverains qui ont autorisé le passage des canalisations sur leur propriété ont permis que les délais soient respectés et surtout un coût global moindre par rapport à la prévision initiale. Les travaux se sont terminés au mois de décembre 2005 et la réception des travaux est prévue courant janvier 2006.

Rappel : Le Syndicat des Eaux du Tursan se tient à disposition des propriétaires desservis pour établir, gratuitement, un schéma de raccordement (le raccordement devra s'effectuer dans les 2 ans à compter de janvier 2006).





* **Contrôle de l'assainissement autonome existant :**

Conformément à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, notre commune a transféré la compétence du contrôle de l'assainissement non collectif au Syndicat des Eaux du Tursan. **Ce contrôle revêt un caractère obligatoire.**

Le canton d'Arzacq est découpé en 5 secteurs. Le contrôle de la Commune de Bouillon est situé en 2^{ème} secteur. Ce contrôle devrait avoir lieu le 1^{er} semestre 2006. Par souci d'une meilleure compréhension pour chacun, nous serons invités à une réunion d'information sur :

- l'assainissement non collectif –
- la mission du service d'assainissement –

Une réunion d'information préalable est prévue par secteur.

La convocation à la réunion d'information sera distribuée par chaque commune concernée. Des plaquettes seront à la disposition des usagers en mairie.

Une lettre **imposant** un rendez-vous sera envoyée aux propriétaires. Il leur sera demandé de rendre accessible leurs ouvrages d'assainissement (tampons ouverts etc.). Une fiche technique sera remplie par l'Agent du Syndicat.

Lors du contrôle, il n'est rien remis au propriétaire, par contre, une signature sur un carnet à souches lui est demandée pour confirmer le passage. Le compte-rendu est ensuite envoyé au propriétaire, et un rapport complet est envoyé au Maire de la Commune contrôlée.

Dans le compte-rendu :

- le dispositif est déclaré conforme, acceptable ou non conforme

Les non conformes engendrant des risques pour la salubrité publique (point noir) sont mis en évidence.

- les différentes anomalies sont indiquées.

Ce contrôle sera facturé par le Syndicat environ 50 €

ASSOCIATION PATRIMOINE et POTERIE
En TERRE de SOUBESTRE

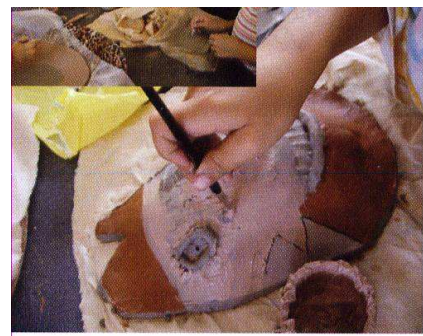
*** Atelier de Poterie.**

De nombreuses classes PAC (Projet Artistique et Culturel) ont été reçues dont les enfants du RPI (classes de Pomsps et Uzan).

Pour 2006, le même nombre de classes est maintenu. Les enfants du RPI ont pour projet la réalisation d'une cabane en torchis.

Depuis l'ouverture de l'atelier, de nombreux enfants et adultes s'initient aux techniques de la poterie, soit en participant à différents stages, très attrayants, organisés par Valérie CAMY, ou la Communauté des Communes d'Arzacq (CETL:contrat éducatif temps libre), soit en cours particuliers enfants, adultes.

Les stages Ateliers « créatifs » ont proposé la création de « service de table en faïence émaillée » de « miroirs peints », la réalisation de « bijoux émaillés » ainsi qu'un stage de « poterie africaine ».



Les horaires des différents cours sont disponibles à l'Atelier de Poterie auprès de : **Valérie CAMY**, pendant les heures d'ouvertures de l'atelier ou en laissant un message sur le répondeur au **05.59.81.41.35** ou au siège de la Communauté de Communes d'Arzacq auprès de : **Julie GARCES** (Coordinatrice Culturelle) ou de

Marlène DARRIEUX – Coordinatrice (CETL) – 05.59.04.58.83

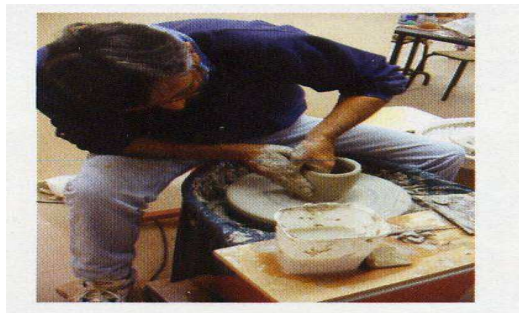
*** Marché Potier.**

Le 8^{ème} marché potier- initié par notre regretté Président Jacky COUSTET – s'est déroulé les 15 et 16 Octobre 2005 dans la salle polyvalente de Bouillon.

Record du nombre d'exposants – 30 potiers - contemporains ont répondu présent à l'invitation de l'association et de sa nouvelle et dynamique Présidente Laurence COUSTET.

Le temps clément et la qualité de l'exposition ont attiré un grand public.

L'exposition muséographique s'est tenue dans la petite salle et a connu un vif succès. – Merci à tous les bénévoles.





En 2006, le marché potier, se déroulera à GAROS, en plein air, les 8 et 9 avril à la demande d'une grande partie des exposants ; cette date correspondant au début de la saison.

*** Inventaire des Poteries.**

L'inventaire des Poteries a été fait comme annoncé lors du dernier bulletin municipal par Julie GARCES Coordinatrice Culturelle à la Communauté de Communes d'Arzacq, avec l'aide des Maires de Garos et Bouillon et d'Eric BELLAMY Président de l'Office de Tourisme : 600 pièces ont été répertoriées et viennent compléter l'inventaire du leg de Monsieur Jacques CADAYE.

Un complément d'inventaire se fera au fur et à mesure des informations qui seront recueillies.

*** Tessonnière et four**

Mise à jour d'une tessonnière (amas de tessons provenant de la mauvaise cuisson dans les anciens fours) située sur le terrain communal de Las Ferrères (terrain de tennis).

Le four médiéval, construit en 2004, abîmé par les intempéries, sera restauré en cours d'année.

DECHETTERIE et TRI SELECTIF

Un petit rappel civique sur les consignes à respecter lors des dépôts dans les containers du tri sélectif.

Le NON RESPECT des consignes du TRI SELECTIF entraîne une augmentation des coûts de traitement, supportée par les USAGERS.

Des contrôles dans les containers sont effectués par les Agents du SIECTOM. Lors du dernier contrôle, notre Commune a été très mal classée. Nous souhaitons une prise de conscience collective.

CONSIGNES DE TRI A RESPECTER
Pour tous renseignements Service Communication au 05.59.04.89.26



Ces déchets sont refusés dans la caissette bleue, ils doivent être déposés dans les sacs à ordures ménagères.



- Couches culottes
- Poches et Films plastiques
- Suremballages plastiques
- Pots en plastique
- Bouteille d'huile, vinaigrette en plastique
- Barquettes en polystyrène
- Papiers et Sachets en aluminium
- Vaisselles en plastique et en verre
- Flacons en plastique de ketchup, mayonnaise et moutarde



Ces déchets sont refusés dans la caissette bleue et dans le conteneur à ordures ménagères, ils doivent être déposés à la déchetterie de :

- **Arzac** : le lundi de 15h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- **Bouillon** : le Mercredi de 15h à 18h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h



- Ferraille
- Huiles de moteur et de friture, bidons d'huile
- Batteries et Piles
- Produits Toxiques
- Déchets Verts
- Gravats
- Tout venant : Polystyrène, Encombrants
- Textiles
- Matériel Informatique
- Ampoules, Néons
- Gros Cartons



Ne pas jeter sur la voie publique—Crédits photos : Eco-Emballages & SIECTOM



Rappel : Ne pas faire de dépôt autour des containers, afin de laisser cet endroit propre.

* Chemins ruraux.

Mise en place de 2 barrières canadiennes sur le chemin dit de Paul afin d'éviter tout problème avec les troupeaux.



Continuité dans les travaux d'aménagement des chemins ruraux qui ouvrent de nouveaux circuits et permettent un entretien mécanisé.

La Communauté de Communes d'ARZACQ étudie actuellement la possibilité d'ouvrir de nouveaux sentiers de découverte. Sur le village, plusieurs possibilités sont offertes :

- 1 - depuis l'Aire de loisirs vers Poms avec retour par le bois communal de Labarthe.
- 2 - Ancien chemin de Larreule par Caballé, le long du bois de Bernet par le moulin de Loubouey, rejoindre le chemin des Demoiselles.
- 3 - Un circuit est envisagé entre Bouillon et Garos pour relier l'Atelier de

Poteries à l'exposition muséographique à Garos.

Ces opérations nécessiteront l'accord des propriétaires riverains.

* Urbanisation et Voirie

Suite à une demande de CU (certificat d'urbanisme) une réflexion a été menée au sein de la Commission d'Urbanisme et du Conseil Municipal. Les nouvelles contraintes imposées par la DDE et la loi sur l'eau pour la sécurité des accès et des rejets des eaux de traitement nous ont conduit à envisager l'aménagement d'une zone urbanisable.

Pour viabiliser ces terrains, la Commune a mis en place la PVR (participation voies et réseaux) et voté la TLE (taxe locale d'équipement) qui permettront de financer une partie des voies et réseaux à créer ou à aménager.

Après enquête publique, il a été décidé le déplacement d'une portion du chemin rural dit de Touricas avec suppression et aliénation de l'ancienne emprise et classement de la nouvelle portion dans la voirie communale. Cette voie communale n° 11 est appelée « Chemin de la Penotte » et desservira plusieurs parcelles.

*** Enfouissement des Réseaux et Eclairage Public du carrefour du chemin des Berges du Luy jusqu'au pied de la côte du Boucher.**

L'enfouissement des réseaux électriques (EDF) téléphoniques (France Télécom) va être réalisé courant 2006.

Un plan élaboré par le Syndicat d'Electrification est consultable en Mairie.

Chaque abonné sera raccordé à ce réseau par un coffret individuel en limite de propriété. Lors de cette opération, aura également lieu, la pose des gainages qui desservira l'éclairage public. Le choix des lampadaires et leur implantation a été défini après plusieurs réunions avec les responsables du Syndicat d'Electrification, de l'entreprise et la Commission Municipale.

*** Opération Numéree**

Pour continuer cette opération mise en place en 2004, il est rappelé aux nouveaux propriétaires – si cela n'est pas déjà fait – de s'adresser à la Mairie afin de connaître les numéros qui leurs seront attribués.

Les plaques bleues de numérotation seront commandées et placées par la Mairie à chaque entrée ou boîte aux lettres des nouvelles habitations.

*** Très Haut débit**

La Commune de Bouillon est retenue pour l'implantation d'un relais du Très Haut Débit mis en place par le Conseil Général. Le lieu envisagé est sur ou à proximité du pylône France Télécom existant et nécessite une tranchée de liaison jusqu'au Central Téléphonique. Ces travaux sont prévus courant 2006.

*** Rallye des Collines d'Arzacq**

Il aura lieu les 3-4-5 Mars prochain. Pour la 2^{ème} année il empruntera les chemins de notre village. Cet événement spectaculaire est une source d'animation supplémentaire pour notre Commune. Un arrêté pris par le Maire, affiché en Mairie, règlera la course et il est demandé la fermeture de certains accès pour une durée ponctuelle.



*** Randonnée VTT**

Une balade en VTT ouverte à tous, organisée par le Cyclo Club Béarnais de Pau dont le responsable local est Christophe LAYA de Mazerolles traversera notre village le dimanche 2 Avril au matin. Deux circuits sont proposés un de 20 Kms et un de 40 Kms. Avis aux amateurs.... Pensez à vous inscrire auprès de M. LAYA tél 05.59.77.18.44.

LES PROJETS A VENIR PERSPECTIVES

* Un nouveau centre relié au vieux bourg.

La Commune projette l'aménagement de la traversée du bourg le long de la départementale D 262 et de la voie communale n° 1 jusqu'au carrefour de l'Eglise.

Le Cabinet d'Etudes « Architecture et Paysages » retenu en 2004 nous a présenté le projet d'étude préliminaire d'aménagement cet été 2005. Après prise en compte des attentes et modifications souhaitées par le Conseil Municipal, le 6 octobre 2005 le projet a été validé.



Ce projet comporte notamment la réalisation de places de parking, l'aménagement paysager et l'accès matérialisé vers l'Atelier de Poterie. Cela nous permettra de résoudre les problèmes de sécurité de circulation autour de la salle polyvalente et de l'atelier de poteries.

Un parking avec places handicapés sera créé en intégrant la problématique de l'abri bus du ramassage scolaire.

Dans ce projet le cabinet a matérialisé la possibilité de construction d'une école et mairie. En effet, l'augmentation constante du nombre d'enfants scolarisés au sein du RPI a permis la création d'un 4^{ème} poste installé provisoirement dans les locaux de l'ancienne mairie de Poms.



Après consultation du corps enseignant et en accord avec les 3 autres communes, il semble logique que la construction se réalise sur notre village. Une étude de faisabilité économique et technique sera réalisée courant 2006 afin d'établir un cahier des charges ainsi qu'un montage financier.

Le plan fait ressortir aussi la possibilité d'aménagement d'une zone d'habitat qui pourra profiter du réseau d'assainissement collectif déjà en place.

Pour des raisons économiques, l'étude sera découpée en plusieurs tranches avec en priorité la sécurisation et la réduction de vitesse du pied de la côte du Boucher au carrefour de la route de Geüs.

ETAT CIVIL

A la table du Conseil une place est vacante, le 13 Avril Stéphane nous a quitté. Que tous les siens soient assurés de notre soutien et de notre affection.

NAISSANCES

Le 26.09.2005 Victor MARIE

Le 9.10.2005 Paloma DARRIBERE

Félicitations aux parents.

BIENVENUE A BOUILLON

Aux familles nouvellement arrivées :

- M. Mme MADELEINE Christophe – leurs enfants Samuel et Ellyn -
- M. Mme LEVAILLANT - DUCOURAU – leurs enfants Lucas et Rémi -
- M. Mme SCIZIOL Frédéric – leur fils Florent –
- M. Mme BORDEAU – leurs enfants Tania et Celia -
et Angeline FONTAINE –
- M. Mme OUSTALE – SAUX et leur enfant Baptiste -

LA VIE DES ECOLES

22 enfants sont scolarisés au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) qui en compte 86.

8 enfants sont scolarisés à l'extérieur.

11 enfants non encore scolarisés.

41 enfants entre 0 et 15 ans. BOUILLON a de l'avenir...

Un 4^{ème} poste a été ouvert à la rentrée 2005, provisoirement installé dans les locaux de l'ancienne mairie de Poms et occupé par Sylvie LOCARDEL

RECENSEMENT de la POPULATION

Matthieu **BADIE-SARTY** a effectué, début année 2005, le recensement de la population et des logements.

Il en ressort que le nombre d'habitants est passé de 99 (en 1999) à 119 et même 134 à ce jour.

ANIMATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

CLUB DE BASKET

*** 6 EQUIPES de basket**

- 1 équipe senior I filles en Excellence Départementale avec 8 joueuses.
- 1 équipe senior II filles en Honneur Départementale avec 8 joueuses.
- 1 équipe cadette : en championnat Excellence en entente avec Arzacq.
- 1 équipe Poussine en entente avec Mazerolles.
- 1 équipe Poussin en entente avec /Pomps-Morlanne et Mazerolles..

*** 1 Ecole de basket**

animée par Robert Guillot, emploi jeune, mis en place entre le RPI (22h), l'entente Pomps-Morlanne (8h) et l'US Bouillon (5h).

Les RENDEZ-VOUS du dynamique club de Basket



Le CONCOURS de BELOTE aura lieu le vendredi 10 Février 2006 à 20 heures 30

Un autre coup de chapeau aux bénévoles qui oeuvrent dans notre CLUB, assurant ainsi un dynamisme au sein de notre village et à tous les SPONSORS.

TENNIS

Pour les passionnés de **Tennis** le terrain a été tracé et équipé.
Avis aux amateurs...

TERRAIN de PETANQUE

A l'arrière de la Salle, cette aire éclairée peut recevoir les amateurs « boulistes ». elle peut être également utilisée pour les concours de quilles de 6.

*** Gôter de Noël.**

Le samedi 24 décembre 2005, les enfants se sont réunis afin de décorer les 2 sapins à l'entrée de la Salle Polyvalente. Un sympathique goûter a clôturé l'après-midi rassemblant une grande partie du village.



*** Crèche de Noël.**

A l'initiative de la responsable paroissiale du village, Ginette TEULE, les enfants se sont retrouvés le 18 décembre 2005 afin de préparer la crèche de Noël en notre église Saint –Martin



Un grand merci à Ginette et Joseph pour l'organisation du goûter qui a suivi.



Courriel : mairie.de.bouillon@bouillon64.com

Encore un Grand merci à Thierry GILMAN pour la création et l'animation du site internet de la Commune ainsi que pour son dévouement permanent auprès de la Mairie et des **Nouveaux Internaute**s du village.

Depuis le mois d'Avril, l'ADSL est à votre disposition sur notre village et Thierry vous attend avec impatience sur le FORUM du site qui n'est pas encore assez fréquenté à son goût.

Renseignements – contacts auprès de Thierry GILMAN –
[Contact.bouillon@bouillon64.com](mailto>Contact.bouillon@bouillon64.com)

*** Cyberbase.**

Un lieu d'accès aux technologies de l'information.

A l'initiative du Conseil Général et organisé par les Communautés de Communes d'Arzacq et de Thèze, la Cyberbase dont l'antenne sur le canton sera située à Vignes, permettra l'organisation d'ateliers itinérants sur les différentes communes du canton.

Thèmes proposés : Initiation, Internet, Photos numériques.

L'ouverture est prévue courant printemps 2006. La petite salle à l'étage de la Salle Polyvalente pourrait être mise à disposition pour les jeunes et moins jeunes, suivant un Calendrier qui sera établi.

Les personnes intéressées devront se faire connaître.

DIVERSES ACTIVITES

* **Marcheurs du Canton d'Arzacq** : on peut noter l'assiduité des participants.

* **Chorale de 2 Luys** : qui anime avec talent toutes les festivités de nos villages.

* **L'AFR DES 2 Luys** propose de multiples activités.

* **Le TELETHON** du 3 décembre 2005.a permis de collecter 495 euros à Bouillon. Encore en progrès. Merci aux généreux donateurs.

ACTUALITES DE LA COMMUNAUTE de COMMUNES D'ARZACQ

* Complexe Médical et Commercial de Mazerolles.

L'inauguration de ce complexe a eu lieu le 16 décembre. Le centre médical et commercial a ouvert ses portes au public.

Médecins, Kinésithérapeutes, Dentiste, Podologue mais aussi Epicerie, Pharmacie, Salon de coiffure, Cabinet d'esthétique et Taxi sont tous réunis en un seul et même lieu pour proposer leurs services à la population locale.



* Inauguration centre multi activités du canton d'Arzacq

Cette manifestation sera l'occasion pour nous tous de découvrir les nombreuses potentialités que cet équipement offre à notre territoire. L'inauguration officielle prévue le 25 mars 2006 sera ouverte à tous.

Le programme détaillé vous sera communiqué prochainement.



* Restauration des cours d'eau

Les Aires de pique nique de Bouillon – Geüs ont bénéficié de techniques spéciales de protection de berge face à une érosion active.

Après talutage, il a été mis en place un géotextile en fibre de coco biodégradable fixant le sol et favorisant la pousse herbacée. Ensuite, un enrochement en pied de berge a substitué les piquets de végétaux afin de maintenir la berge.



* Ecole intercommunale de musique.

Sous l'impulsion du schéma départemental d'éducation musicale, l'école de Musique d'Arzacq et l'AFR de Geüs-d'Arzacq (section Ecole de Musique) ont souhaité fonder une Ecole Intercommunale de Musique pour réussir, dans l'union des moyens et des compétences, à vitaliser l'offre cantonale en matière d'enseignement musical.

EMUSICAA (Ecole de Musique Intercommunale du Canton d'Arzacq) a été constituée le 14 juin 2005. A cette démarche, la Communauté apporte son soutien technique (mise à disposition de personnel) et financier aux côtés des communes partenaires et du Conseil Général.

L'école propose des cours de Piano, Saxophone, Clarinette, Trompette, Trombone, Flûte, Percussion et Formation Musicale (Solfège).

* Journées du Patrimoine

Cette année, les sites du Soubestre ont rassemblé 3000 personnes le temps du Week-end des Journées du Patrimoine.



**Le MAIRE et le CONSEIL MUNICIPAL vous souhaitent
UNE BONNE ANNÉE A TOUS**

BIENVENUE A BOUILLON

